

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	J E E P	C J - 7 (ouvert avec hardtop)	CH 0442 32
Constructeur	JEEP CORPORATION, International Division, Detroit, Michigan (USA)		
Identification	"J..93HA" préfixe au No du châssis (2e chiffre du préfixe = millésime "6" = 1976 / 3e lettre = M = boîte synchromesh 4 vit. / A = automatique)		
Plaquette constr.	à gauche, sur l'avant		
N° du châssis	à droite, latéralement sur le longeron, au-dessus du support AR du ressort AV (frappé par l'importateur)		
Ident du moteur	"A" à droite, latéralement sur le bloc, devant le distributeur		
Importateur princ.	AMBROSOLI & CO, Automobile, 8021 Zurich / à partir du 1.1.77: J.H. KELLER AG, Vulkanstrasse 120, 8048 Zurich		
Véhicule homologué	J6E93HA 008 414	Signes fixes dans code du type	J.,92 HA

Châssis		Moteur	
Nombre d'essieux	2	Marque	A M C
Direction	mécanique, sur demande avec assistance hydraulique	Construction	en ligne
Transmission	mécanique synchronisée ou automatique + boîte compl.	Carburant	B
Nombre de vitesses	4x2 ou 3x2	Reroidiss.	eau
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, à expansion interne, sur toutes les roues, soupape proportionnelle sur les roues AR; sur demande assistance par dépression	Alésage	99,25
Frein auxiliaire	circuits 1 + 2 du frein de service	Cylindrée	4233
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR, spéciale	Puissance en CV	103 SAE-net
Relentisseur	-	Bruit	81 dB/A à 1/min
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée	Silencieux	1 pot 430x240x140 mm
		Mesure des gaz	ECE-15 (réglage du ralenti limité) **)
		Déparasitage	OCE = annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carosserie		Poids	
Nombre de portes	2 (5)	avant	720
Ceintures sécurité	SAE-J-4c ***)	arrière	780
Cale	-	total	1500
Antivol	verrouillage de la direction	Poids à vide	40
		Charge utile	760
		Poids total	1440
		Garantie fabr.	2200
Nombre de places	6 av 2 centre ar 4	Dimens. pneus	H 78 - 15
		Ply / bar	4 / 1,7
		Charge	1370
		pour V max	150
		Garantie poids remorquable avec frein	680
		Garantie poids remorquable sans frein	5670
		Garantie poids de l'ensemble (remorque avec frein)	5670
		Poids remorquable testé	
		Vitesse maximale selon le constructeur méca. = 110 / autom. = 130 km/h	
		Vitesse maximale testée	

Distance volant - vers l'avant du véhicule

Equipement	++)	
Feux de route		SEALED BEAM DOT 6014 GE
Feux de croisement		SEALED BEAM DOT 6014 GE (§§)
Feux de position		76 SAE IST RP 68
Feux rouges		SAE AIRST 74 GROTE 9130
Feux stop		id.
Clignoteurs	av	76 SAE IST RP 68; AR / AV++) ar voir feux rouges
Catadioptrés	av	AV + AR ar I (E) ++)
Feux de gabarit	av	AV + AR ar
Feux complément.		
Eclairage plaque		1/à gauche combiné
Easule-glace		2/ balais avec amovible-glace
Avertisseurs		SEARTON 275 / SA

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	J E E P CJ-7		
Homologation N°	CH	0442 32	
Carrosserie	ouverte avec hardtop		
Places	total	6	avant 2
Poids à vide	1500	Carburant	B
Charge utile	700	CV-impôt	21,56
Poids total	2200	Cylindrée	4233

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Entraînement : sur toutes les roues, constant avec la boîte automatique; avec la boîte mécanique les roues avant peuvent être libérées.
- **) Mesure des gaz : conforme aux prescriptions selon ECE-15, modification 01; une vignette n'est pas exigée (LFEM No 35 273/74)
- **) Ceintures de sécurité : les ceintures sous-abdominales sont admises.
- +) Variante de jantes : sur demande en alliage léger 7", voies AV 1330, AR 1300 mm.
- ++) Modifications par l'importateur:
 - les feux de position/clignoteurs AV sont déplacés vers l'avant (angles de visibilité) et équipés d'ampoules blanches;
 - les clignoteurs alternatifs sur les côtés à l'avant sont débranchés;
 - les catadioptrés d'origine sont insuffisants; il en est monté 2 complémentaires I (E);
 - des bavettes sont montées à l'arrière.
- §) Nombre de portes : le hayon arrière n'est pas considéré comme porte (la partie supérieure ne peut pas être ouverte de l'intérieur à cause de la roue de réserve).
- §§) L'intervalle entre les feux de croisement est admis selon lettre de la Div. féd. de police du 9.1.70.

A noter dans le permis de circulation:

- n'est admis que pour le transport de charges basses.

Remplace FH CH 0442 32 du 18.2.1976
 nouvel importateur à partir du 1.1.77

(9.12.76)

Lieu et date de l'homologation

Zurich, 18.02.76

Homologation fédérale des types de véhicules

Voiture
de tourisme

J E E P

C J. - 7
(ouverte avec Hardtop)

CH 0442 32

F I C H E C O M P L E M E N T A I R E I

Homologation de contrôle du 11.03.77 à Zurich - StaFrein de service: livrable sur demande avec freins à disques à l'avant,
dans ce cas
poids remorquable garanti avec frein 5460 kg.Complément du 23.01.78 - MiMesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche :	avec boîte mécanique	= 44 km/h, M3, iA 4,09 = 76	dB/A
à proximité de l'échappement:		= 84	dB/A à 2400 t/min
avec le véhicule en marche :	avec boîte automatique	= 50 km/h, A2, iA 4,09 = 77,75	dB/A
à proximité de l'échappement:		= 85,5	dB/A à 2400 t/min